

Élections cantonales, régionales et européennes 2004 - Mise à disposition gratuite des salles municipales

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé qu'à l'occasion des diverses élections qui auront lieu en 2004, les salles municipales soient mises à disposition gratuitement pour les réunions ou rassemblements organisés dans ce cadre : dès à présent pour les élections cantonales et régionales et à compter du 1^{er} janvier 2004 pour les élections européennes.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2003.